



SYNDICAT  
DES EAUX  
D'ÎLE DE  
FRANCE

**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

#### **TERRITOIRE**

La commune de Valenton rejoint le Syndicat

#### **PATRIMOINE**

La métamorphose de la station de pompage d'Antony

#### **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Le SEDIF adopte son Plan Climat Eau Énergie 2030

## LE MAGAZINE DU SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

inf'eau



# Qualité de l'eau

Le SEDIF engage la  
concertation continue  
autour de son projet  
membranaire haute  
performance

# Sommaire

JANVIER 2025

N°112



**Inspection technique  
des réservoirs :  
un enjeu majeur  
pour la gestion du  
patrimoine** p.16



**Avec le SEDIF,  
on s'hydrate en évitant  
le plastique à usage  
unique !** p.20

## ÉDITORIAL

3

## ACTUALITÉS

Les actualités en bref

4

L'Eau d'Île-de-France : une nouvelle  
marque de communication grand public

6

La commune de Valenton rejoint  
le Syndicat des Eaux d'Île-de-France

8

Transfert de patrimoine entre  
Est Ensemble et le SEDIF :  
un ajustement au bénéfice des usagers

9

## DOSSIER

Projet membranaire haute performance :  
le SEDIF lance la concertation continue

10

## SERVICES TECHNIQUES

Une station de pompage modernisée  
pour sécuriser l'alimentation

14

Inspection technique des réservoirs :  
un enjeu majeur pour la gestion  
du patrimoine

16

Sécuriser l'alimentation en eau du  
quartier de La Défense

17

## ENVIRONNEMENT

Le SEDIF adopte son Plan Climat  
Eau Énergie 2030 avec des  
ambitions et objectifs renforcés

18

## ARRÊT SUR IMAGE

Avec le SEDIF, on s'hydrate en évitant  
le plastique à usage unique !

20

## INTERNATIONAL

Solidarité Eau : Madagascar,  
terre de contrastes

22

## DANS LA PEAU DE...

Thomas Martin, responsable du  
service Études et Filières  
haute performance

23

DIRECTEUR DE PUBLICATION Pierre-Édouard Éon  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Guillaume de Stordeur  
CONTACT communication@sedif.com  
CRÉDIT PHOTOS Nicolas Fagot / SEDIF sauf mention  
contraire  
CRÉATION-RÉALISATION Comme un Arbre!  
IMPRESSION Groupe Chaumeil  
DÉPÔT LÉGAL Janvier 2025 / ISSN 2266-159X



# Une nouvelle ère

Chers amis,

L'innovation est belle et vertueuse quand elle a une boussole : l'amélioration continue de notre Service public de l'eau pour 4 millions d'usagers. C'est le fil rouge et l'ambition du nouveau contrat de concession qui vient de démarrer avec la société dédiée Franciliane, filiale de Veolia, jusqu'au 31 décembre 2036.

**Riche de nombreuses premières**, ce contrat, sous notre contrôle permanent et très exigeant, permettra au Syndicat de hisser encore son niveau d'excellence et de maintenir la satisfaction de nos concitoyens au plus haut. **C'est en tous cas notre engagement le plus fort** : répondre à leurs attentes, les anticiper même, avec comme priorité la santé et la continuité de ce service essentiel qu'est l'eau potable.

Ainsi, en 2027 pour l'usine de production de Méry-sur-Oise, et à horizon 2031-2032 pour les usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne, le SEDIF se dotera de **nouvelles filières de traitement membranaire haute performance (technologie mêlant nanofiltration et osmose inverse basse pression)** qui garantiront la pureté de l'eau distribuée en éliminant au maximum les nouveaux polluants dont parlent régulièrement les médias (résidus de médicaments, perturbateurs endocriniens, microplastiques, PFAS...).

La dernière édition du Baromètre Kantar et du Centre d'information sur l'eau montre que la satisfaction globale des usagers du service de l'eau reste toujours très élevée mais la qualité devient un sujet de préoccupation. Face à des révélations médiatiques quasi-hebdomadaires – qui concernent aussi de plus en plus les eaux en bouteille ! – **nous devons continuer de tisser ce lien entre les Français et leur eau du robinet.**

À la suite du débat public organisé en 2023 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), nous avons justement initié il y a quelques semaines une nouvelle phase d'information et d'échange autour du projet « Vers une eau pure » : **la concertation continue** (voir dossier central).

Au-delà, nous investissons déjà, « en routine », près de 100 millions d'euros par an pour rénover notre patrimoine industriel et notre réseau. A titre d'exemple, depuis la rentrée 2024, nous avons dévoilé successivement le site de Palaiseau et son nouveau château d'eau et la station de pompage d'Antony (pages 14-15). Cette année, nous célébrerons le 1000<sup>e</sup> km de canalisations renouvelées et nous inaugurerons la station de pompage de Villiers-le-Bel.

Enfin, pour accompagner ses évolutions auprès du grand public, le SEDIF se dote d'une nouvelle marque, « **L'Eau d'Île-de-France** », et veillera à ce que le Service public de l'eau réponde en pionnier aux enjeux économiques, sanitaires, écologiques et énergétiques qu'impose notre siècle.

Nous sommes déterminés à donner le meilleur à nos usagers afin que l'eau du robinet reste plus que jamais une source de confiance.

Bien fidèlement,

**André Santini**

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France,  
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux,  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

# Actualités

**L'élection d'un nouveau vice-président,  
protection de la ressource, appel d'offres...  
Découvrez en bref les dernières actualités  
du Service public de l'eau potable !**



## Du nouveau pour le plan d'action Terre & Eau 2025

Pour sa dernière année, le programme s'enrichit d'un nouvel outil financier visant l'évolution de pratiques agricoles : un **contrat d'engagement**, permettant d'indemniser les temps passés par les agriculteurs lors d'animations liées au programme, sous réserve d'un engagement dans une mesure agro-environnementale. Ce programme a été présenté aux agriculteurs intéressés en décembre 2024, en présence des partenaires agricoles du plan d'action.

Par ailleurs, après une phase de diagnostic du territoire menée cet été, une concertation avec les bénéficiaires potentiels de **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** a débuté en septembre. Elle permettra la co-construction de PSE pertinents pour la zone pilote de Terre & Eau 2025 (une vingtaine de communes concernées).

À découvrir dans la dernière newsletter, à retrouver sur : <https://terreeteau2025.fr/>



Carnet



**Julien WEIL**, nouveau vice-président. Lors du Comité syndical du 19 décembre 2024, Julien Weil, maire de Saint-Mandé (94), a été élu vice-président du SEDIF. Il est également Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Nos nouveaux élus depuis le mois de septembre 2024

**Mme Monique BAQUIN**, nouvelle déléguée titulaire de la CA Val Parisis (Saint-Leu-la-Forêt)

**M. Julien MAESTRONI**, nouveau délégué suppléant de la CA Val Parisis (Saint-Leu-la-Forêt)

Le Comité syndical du 21 novembre 2024 a rendu hommage à **M. Jean-Noël CARPENTIER**, maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), vice-président de la communauté d'agglomération Val Parisis, député de 2012 à 2017, décédé brutalement le 20 novembre 2024.

# Le SEDIF remporte l'appel d'offres de la SEMMARIS

Le MIN de Rungis couvre une surface de 234 hectares et regroupe diverses activités : vente en gros, logistique, services administratifs divers. La SEMMARIS exploite ce plus grand marché de produits frais au monde. Pour les besoins de fonctionnement de ce dernier, elle consomme annuellement un volume d'eau conséquent qui en fait actuellement le plus important usager du SEDIF et un de ses abonnés emblématiques.

Par un appel d'offres ouvert publié fin juin 2024, la SEMMARIS a lancé une consultation pour désigner le futur titulaire de son contrat de fourniture en eau potable et eau incendie. **Le SEDIF s'est porté candidat à cet appel d'offres. Par courrier du 5 novembre 2024, la SEMMARIS a indiqué au SEDIF avoir retenu son offre.**

Le contrat est conclu pour une durée de 4 années, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 et permettra de faire bénéficier la SEMMARIS et ses usagers des services innovants du Syndicat des Eaux.



Le chiffre-clé **150 M€**

C'est le montant du prêt accordé au SEDIF par la **Banque Européenne d'Investissement (BEI)**. Cette enveloppe permettra de financer une partie du Plan Pluriannuel d'Investissement du Syndicat sur la période 2025-2029 pour la rénovation et la modernisation des trois usines de production, des sites « distants » (stations et réservoirs notamment) ainsi que les travaux de sectorisation de son réseau. Fondée en 1958, la BEI est le premier prêteur multilatéral et le principal bailleur de fonds de l'action en faveur du climat.

## DÉCOUVREZ LA RÉTRO DE L'ANNÉE EN VIDÉO

Nouveau contrat de concession, Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, modernisation du patrimoine industriel, événements et actions de terrain ont rythmé l'année 2024.




Découvrez le top 10 en flashant le QR code !

# L'Eau d'Île-de- France :

*une nouvelle  
marque de  
communication  
grand public*

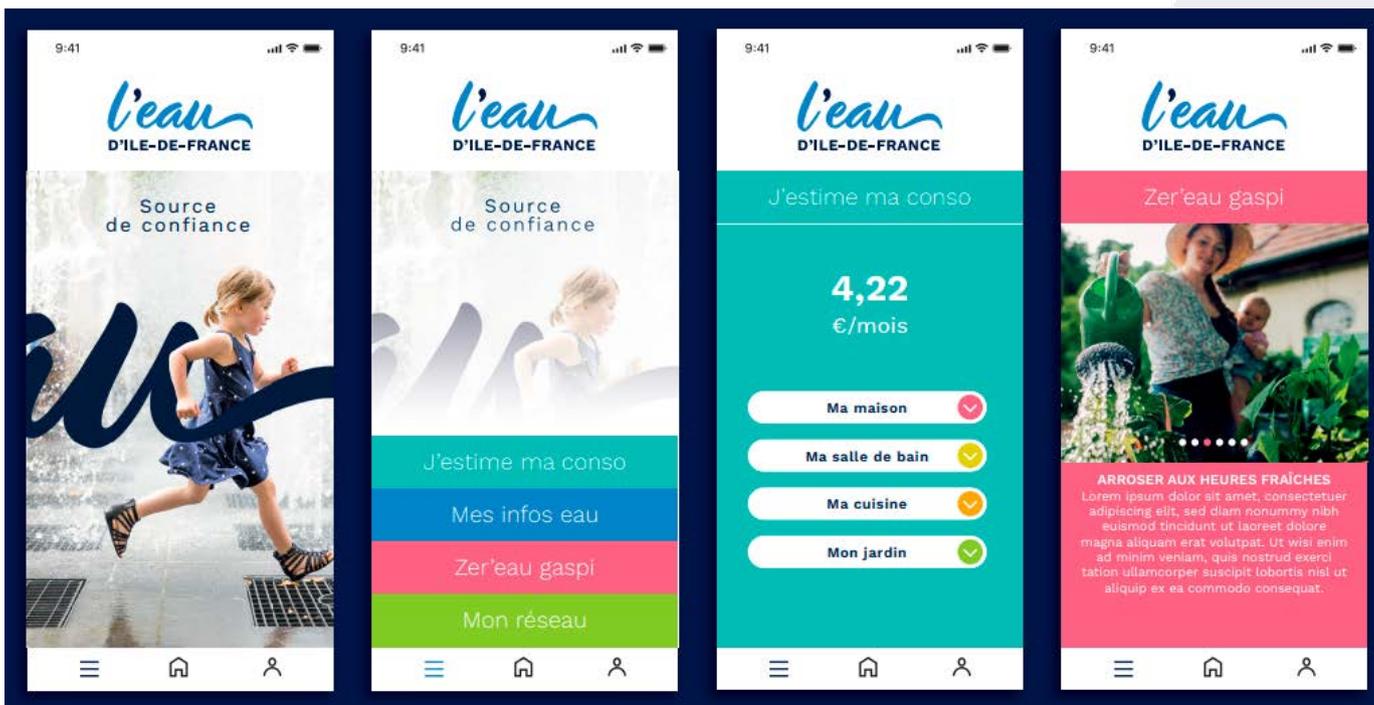
**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier  
2025, le Service public  
de l'eau est rendu sous  
une nouvelle marque :  
« L'Eau d'Île-de-France,  
Source de confiance ».**



**J**usqu'alors cohabitaient deux noms dans la communication du Service public de l'eau : celui du SEDIF et celui de son délégataire. S'y ajoutaient des marques relationnelles dédiées aux abonnés d'une part, aux usagers au sens large d'autre part. Le démarrage d'un nouveau contrat de concession était l'occasion de clarifier l'identité du Service public de l'eau auprès de ses usagers.

Trouver un nom n'est pas chose facile : il faut évoquer une variété de choses, valeurs et principes identitaires de l'institution, y compris dans le graphisme. Le SEDIF gère un service public local, ancré dans son territoire, où la valeur de proximité et d'identification territoriale est majeure. Il a semblé naturel que la nouvelle marque du Service public de l'eau évoque avant tout cet ancrage, cette provenance, cet attachement.

Mais il était tout aussi important que cette marque traduise un engagement, celui de la relation que le SEDIF souhaite avoir avec ses usagers, une relation fondée



sur la transparence, la disponibilité, le souci constant de répondre à leurs attentes. Le mot « confiance » est alors apparu comme un mot-clé de cette relation. L'Eau d'Île-de-France est donc « source de confiance » pour les quatre millions d'usagers du SEDIF.

### Une identité bien fondée

Les fondements de cette identité s'articulent ainsi : personnalité, vision, raison d'être. Toute marque a sa personnalité, la manière dont une marque s'exprime. Celle du SEDIF se veut : accessible, c'est-à-dire proche, locale, complice, chaleureuse ; rassurante car fiable et légitime sur son métier, sous contrôle ; innovante puisque toujours en recherche d'amélioration et de nouvelles solutions ; engagée pour l'information, la disponibilité, l'assistance, la solidarité et l'environnement.

#### La vision que porte cette marque est la suivante :

« dans le secteur de la distribution d'eau potable, dont l'organisation et les métiers sont souvent mal connus, seule une marque présente au quotidien pour ses usagers

et à la pointe de l'innovation peut offrir une expérience de consommation rassurante et de qualité ».

**Il en découle une raison d'être**, comme un « manifeste », le discours que porte la marque : *dédier à nos usagers un service exemplaire qui cultive la proximité au quotidien et l'innovation constante. Chaque jour, nous nous mobilisons pour vous apporter l'eau indispensable à la vie. Une eau saine, source de bien-être au quotidien. Chaque jour, nous œuvrons pour une eau de qualité. Nous la purifions, la surveillons continuellement, pour vous garantir une eau que vous pouvez boire les yeux fermés. Chaque jour, nous réfléchissons à la manière d'améliorer la qualité de notre service, et nous innovons. Nous faisons évoluer nos installations, pour vous apporter une eau irréprochable, écologique et économique. Nos innovations technologiques inspirent le monde. Chaque jour, nous sommes à votre écoute. Nos échanges permettent de vous accompagner, vous informer et ainsi mieux répondre à vos attentes. Attentifs et proches de vous pour préserver ensemble cette ressource vitale*

en Île-de-France. Car l'eau, source de vie, est un bien essentiel, une ressource qui a besoin de nous tous. Nous nous engageons pour vous et à vos côtés en ce sens. Quotidiennement. Durablement. L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance.

### Un logo tout en fluidité

Le logotype et la ligne graphique associée représentent bien la simplicité, l'accessibilité et la qualité du Service public de l'eau : souple et doucement entraînant, l'écriture cursive s'appuie sur une base de confiance, comme un socle qui rassure. Les couleurs rappellent celles que le SEDIF a faites siennes depuis longtemps, s'inscrivant aussi dans un héritage et une continuité tout aussi rassurante.

Cette identité visuelle s'appliquera à partir de janvier 2025 sur tous les supports de communication externe du Service public de l'eau, de la brochure aux barrières de chantier, du site Internet et de l'application mobile aux tenues des agents, des banderoles aux véhicules d'intervention. ●



# La commune de Valenton rejoint le Syndicat des Eaux d'Île-de-France

## Carte d'identité de la commune

14 530

habitants (source Insee 2021)

2 069

abonnés

27 km

de réseau de distribution d'eau potable

100 %

de conformité de l'eau potable sur les analyses physico-chimiques et bactériologiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la ville du Val-de-Marne, alimentée par le réseau d'Eau du Sud Parisien (Suez), devient la **134<sup>e</sup> commune membre du SEDIF** et va bénéficier des nombreux dispositifs proposés aux adhérents dans le cadre du nouveau contrat de concession. En effet, le SEDIF a placé **la qualité de service** au cœur de ses engagements auprès de ses usagers : qualité d'eau toujours irréprochable, continuité du service, accessibilité du centre de relation client, programme « Eau Solidaire »... Le Syndicat s'engage également à **une surveillance du réseau** en continu grâce, notamment, à des capteurs de nouvelle génération et une rapidité d'intervention sur les fuites qui permettront d'atteindre un rendement de réseau de 93 % (soit moins de 7 % de pertes en eau).

Les habitants de Valenton bénéficieront en 2030-2032 d'une eau de qualité inédite par la connexion avec l'usine de la ville voisine de Choisy-le-Roi (94). En effet, le nouveau contrat de concession place l'enjeu sanitaire au plus haut niveau avec la construction dans les usines de nouvelles unités de **traitement membranaire haute performance** (technologie mêlant nanofiltration et osmose inverse basse pression) pour **éliminer les nouveaux polluants**. L'eau délivrée sera aussi beaucoup moins calcaire et à terme sans chlore.

« Je félicite le maire de Valenton, Métin Yavuz, pour ce choix d'avenir. Adhérer au SEDIF, c'est rejoindre un Service public de l'eau exemplaire, innovant, construit sur des valeurs fortes comme la solidarité et la mutualisation de 134 communes pour mettre en œuvre les investissements nécessaires pour produire une eau de qualité toujours irréprochable à un prix maîtrisé. C'est le choix de l'union, du pragmatisme et de l'efficacité quand d'autres préfèrent le repli du soi par pure idéologie », rappelle **André Santini**, président du SEDIF, ancien Ministre.

« Notre volonté de rejoindre le SEDIF va permettre de répondre à plusieurs objectifs. Avec ses 4 millions d'utilisateurs, le SEDIF est notamment la garantie de tarifs intéressants pour les Valentonnais. Ce syndicat historique, empreint d'une forte expérience du service public de l'eau, permettra également de proposer un service de grande qualité à l'utilisateur (information, sensibilisation, aide aux habitants en difficulté...). Enfin, la diversité des ressources en eau utilisées par le SEDIF permet une parfaite sécurisation de l'accès à l'eau potable pour tous. », précise **Métin Yavuz, Maire de Valenton.** ●



L'usine à puits de Pantin, en Seine-Saint-Denis.

## Transfert de patrimoine entre Est Ensemble et le SEDIF : un ajustement au bénéfice des usagers

Depuis juin 2022, la totalité du territoire d'Est Ensemble a officialisé sa sortie du SEDIF. Ce retrait impliquait la reprise des réseaux de distribution et de transport d'eau potable, ainsi que la gestion de plusieurs infrastructures stratégiques. Cependant, après une année d'exercice et suite aux premiers résultats des études de déconnexion physique des deux systèmes hydrauliques, Est Ensemble a décidé de réorienter sa stratégie, exprimant le souhait de se concentrer exclusivement sur la distribution.

**L**e transfert acté entre Est Ensemble et le SEDIF porte sur un ensemble d'infrastructures stratégiques pour la production et le transport d'eau potable. Ce patrimoine, composé de réseaux et d'ouvrages, permet au Syndicat de garantir la continuité et l'efficacité du Service public de l'eau à l'échelle régionale en maîtrisant les dépenses publiques.

### Des ouvrages de production et de stockage importants

Des infrastructures liées à la production et au stockage sont transférées au SEDIF, renforçant son rôle central dans la gestion de ces actifs parmi lesquelles l'usine de Pantin, permettant notamment la production d'eau

de secours en cas de crise, le réservoir R8 du site de Montreuil, une réserve stratégique du réseau de première élévation alimentant près de 1,4 million d'habitants du territoire, et les stations de pompage de Montreuil.

### Des réseaux de transport stratégiques

Plusieurs tronçons majeurs des réseaux de transport sont transférés au Syndicat. Ces conduites, essentielles pour l'acheminement de l'eau et la sécurisation de la desserte, incluent des infrastructures de grand diamètre telles que l'axe stratégique Bondy-Gagny en diamètre 600/800, et les canalisations de transport assurant la connexion entre l'usine de Pantin et le reste du réseau de transport.

### Un transfert sous conditions

Certaines infrastructures, les réservoirs de Romainville et les canalisations de transport associées, resteront propriété du SEDIF jusqu'à une échéance définie. Ce cadre particulier vise à permettre d'une part la montée en compétence de la régie pour prendre en charge l'exploitation de ce patrimoine, et d'autre part l'aboutissement des travaux de déconnexion physique entre les deux systèmes hydrauliques.

Ce transfert de patrimoine fait l'objet d'un procès-verbal de transfert, approuvé par le Conseil de Territoire d'Est Ensemble le 19 novembre 2024 et par le Comité syndical, le 21 novembre 2024. ●



La réunion s'est tenue à La Fabrique Marais (Paris III<sup>e</sup>)



Crédit: Frédéric Feutry / SEDIF

Projet  
membranaire  
haute  
performance :  
**le SEDIF  
lance la  
concertation  
continue**

À la suite du débat organisé en 2023 par la Commission nationale du débat public (CNDP), une nouvelle phase - la concertation continue - s'ouvre jusqu'au début de l'enquête publique, sous l'égide de deux garantes : Agnese Bertello et Nathalie Durand. Une réunion d'information s'est tenue le 13 novembre dernier afin de détailler les avancées du projet d'amélioration et de sécurisation de la qualité de l'eau du robinet.



**« Sur notre projet, j'ai pu lire dans la presse certains parler de solution « techniciste », de « fuite en avant technologique »... Nous ne faisons pas de gigantisme avec ce projet, mais du pragmatisme ! En matière de santé, il ne peut pas y avoir de décroissance... C'est la vision du Président André Santini et des membres du Bureau transpartisan du Syndicat. Des technologies existent, elles sont efficaces, mettons-les en œuvre et arrêtons d'opposer de façon binaire le curatif et le préventif. Il faut mener les deux de front, leurs effets se cumulant sur des pas de temps différents », Luc Strehaiano, Premier vice-président du SEDIF.**

### **Pourquoi améliorer et sécuriser la qualité de l'eau du robinet ?**

Afin de produire chaque jour 750 millions de litres d'eau du robinet, les trois usines principales du SEDIF utilisent comme ressources : la Seine à Choisy-le-Roi, la Marne à Neuilly-sur-Marne et l'Oise à Méry-sur-Oise. Les filières actuelles de traitement de ces usines, pourtant complètes pour répondre aux obligations réglementaires, ne peuvent retenir certains pesticides et leurs métabolites, perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux, polluants éternels (PFAS) que les progrès des connaissances scientifiques mettent au jour.

Au regard du manque de recul scientifique sur les effets combinés de ces molécules (effet « cocktail »), le SEDIF se doit d'appliquer les principes constitutionnels de prévention et précaution en réduisant au maximum la quantité de ces substances dans l'eau du robinet.

### **Trois objectifs :**

- Sanitaire, avec l'élimination d'un maximum de micropolluants de l'eau distribuée.
- Environnemental, en diminuant la consommation de produits d'entretien et d'eau en bouteille plastique.
- Economique et écologique, la distribution d'une eau moins calcaire permettra une réduction de la consommation d'énergie à l'échelle du territoire du SEDIF et allongera la durée de vie des appareils électroménagers.

### **Concrètement ?**

Le SEDIF souhaite insérer dans ses trois usines, à l'horizon 2032, une filière de filtration membranaire haute performance (avec un mix de nanofiltration et d'osmose inverse



## Le chiffre-clé

### 1 milliard d'euros

Ce projet est un investissement historique majeur pour le SEDIF. Cela entraînera une augmentation maîtrisée de la part eau potable sur la facture estimée à 40 centimes pour 1 000 litres. Pour un foyer moyen consommant 10 000 litres par mois, le surcoût mensuel s'élèverait donc de 3 à 4 €, compensé par l'utilisation d'une eau douce au robinet.

Crédit : Frédéric Feutry / SEDIF



*Agnese Bertello lors de la réunion de lancement de la concertation continue*

## La concertation continue : un dispositif d'information et de dialogue avec le public accompagné par deux garantes

Conformément au code de l'environnement, le débat se poursuit depuis 2024 par une phase de concertation continue, accompagnée par deux garantes nommées par la CNDP : Agnese Bertello et Nathalie Durand. Cette phase correspond aux exigences de la continuité de l'information et de la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique prévue en 2025.

*Pour les contacter : [agnese.bertello@garant-cndp.fr](mailto:agnese.bertello@garant-cndp.fr)  
[nathalie.durand@garant-cndp.fr](mailto:nathalie.durand@garant-cndp.fr)*

basse pression), sans recours à une reminéralisation. Ce traitement permettra l'élimination d'une grande majorité de micropolluants, de sels dissous dont le calcaire, et produira une qualité d'eau telle que la chloration de l'eau ne devrait plus être nécessaire.

L'eau à traiter est envoyée sous pression sur les membranes :

- Le perméat est la partie « épurée » de l'eau qui va traverser la membrane.
- Les autres particules sont bloquées par les pores de la membrane. C'est le rejet (appelé aussi refus membranaire).

Le projet prévoit également, pour les usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne, la création de deux liaisons souterraines de 225 kV. Elles relieront un poste RTE de 225 kV (situé à l'extérieur des usines du SEDIF) jusqu'aux deux postes de 225 kV qui seront créés dans les usines à cet effet. Ces nouvelles liaisons permettront de renforcer et de sécuriser l'alimentation électrique Haute Tension des usines. ●



Pour en savoir plus et contribuer  
[www.concertation-continue-sedif.fr](http://www.concertation-continue-sedif.fr)



De gauche à droite : Benoit Trévisani sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt, Georges Siffredi, président du département des Hauts-de-Seine, vice-président du SEDIF, Jean-Yves Sénant, maire d'Antony, Luc Strelhaiano, premier vice-président du SEDIF et André Santini, président du SEDIF.

# Une station de pompage modernisée pour sécuriser l'alimentation

Le SEDIF a inauguré le 17 octobre dernier la nouvelle station de pompage d'Antony (Hauts-de-Seine), intégralement reconstruite en remplacement de l'ancienne station datant de 1965 afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du plateau de Clamart et répondre aux nouveaux besoins.

La station joue un rôle particulièrement stratégique dans la gestion de l'eau potable en Île-de-France en représentant près d'1/4 de la demande en eau du secteur Seine en termes de consommation. Directement alimentée depuis l'usine de production de Choisy-le-Roi, elle permet de relever l'eau vers le réservoir de Clamart La Plaine (10 000 m<sup>3</sup>), distribuant près de 50 000 habitants.

## Sécuriser et répondre aux nouveaux besoins

D'une capacité de pompage moyenne de 20 000 m<sup>3</sup> par jour, la nouvelle station permet un fonctionnement optimisé, au plus près de la demande en eau. Elle est pour le SEDIF la deuxième en termes de puissance de relèvement, après celle de Montreuil.

Cet investissement de grande ampleur a permis au SEDIF de mettre en œuvre une sécurisation hydraulique, avec l'installation de deux ballons de protection anti-béliers pour préserver le réseau de refoulement des fortes variations de pression et des risques de casse. Il garantit aussi une sécurisation électrique, grâce à la possibilité de raccorder un groupe électrogène pour assurer le fonctionnement des équipements en cas d'arrêt programmé et/ou prolongé de l'alimentation électrique.

  
Le chiffre-clé

10 M€ investis

avec une subvention de plus de 2 M€ de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



*Un "bâtiment-paysage" signé Alain Le Houedec Architecte dans lequel le Parc de Sceaux voisin se reflète.*

Afin de continuer à améliorer la perception du goût de l'eau qu'ont les usagers, tout en maintenant les exigences sanitaires et de sûreté, le SEDIF a également intégré dans la station de pompage un poste de chloration. Il permet d'ajuster le résiduel de chlore de façon homogène jusqu'à l'extrémité du réseau.

### **Un traitement architectural soigné**

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère de l'ouvrage, situé à proximité immédiate du parc de Sceaux. Réalisé par l'architecte Alain Le Houedec, ce bâtiment-paysage dans un milieu urbain et naturel a été conçu de manière à limiter au maximum le bruit. En ligne avec la volonté du SEDIF de lutter contre les îlots de chaleur urbains et de protéger la biodiversité, le bâtiment dispose également d'un toit végétalisé, et une quinzaine d'arbres de haute tige ont été plantés sur le reste du terrain qui a conservé sa perméabilité.

« La distribution de l'eau potable est un défi quotidien ! Elle nécessite un investissement constant pour maintenir l'excellent niveau de qualité et de sécurité sanitaire, avec des moyens mis en œuvre, à la pointe de la technologie. La refonte de la station d'Antony fait partie de ces nombreux défis que le Syndicat relève pour renforcer la sécurité d'alimentation en eau potable mais aussi améliorer le goût de l'eau en réduisant le taux résiduel de chlore » a précisé André Santini, président du SEDIF. ●



*Le sous-sol abrite l'ensemble des équipements hydrauliques.*



**Flashez le code pour revivre l'inauguration en vidéo**



Inspection du réservoir de Cœuilly le 17 décembre dernier.



## Inspection technique des réservoirs : **un enjeu majeur pour la gestion du patrimoine**

Suite à son schéma directeur des réserves 2023, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France a lancé en 2024 ses premières inspections du génie civil par drone sur trois réservoirs surélevés, identifiés comme sites pilotes : Romainville, Saclay et Cœuilly (Champigny-sur-Marne).

Cette initiative vise à améliorer la connaissance patrimoniale des ouvrages de génie civil sur son territoire, en cohérence avec les besoins de son Plan stratégique d'investissement (PSI) pluriannuel.

### **Un diagnostic visuel complet et précis**

Trois entreprises ont été missionnées par le SEDIF pour réaliser chacune un diagnostic exhaustif des états de surface extérieure et intérieure de réservoir, y compris la cuve intérieure, vidangée dans le cadre de la campagne de nettoyage annuel réglementaire.

Des prises de vue précises et complètes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du réservoir, avec un plan de vol minutieux, orchestré en fonction de la nature et des contraintes des sites, ont été réalisées par drone. Les données recueillies ont ensuite été analysées pour identifier les pathologies des ouvrages.

### **Des données d'entrée pour alimenter le Plan stratégique d'investissement**

Les résultats des inspections serviront de données d'entrée et d'aide à la décision dans le cadre du PSI. A cet effet, les rapports comprennent une analyse détaillée des défauts observés, des préconisations sur les interventions nécessaires, ainsi qu'une estimation de la durée de vie résiduelle de l'ouvrage.

Cette initiative du Syndicat s'inscrit dans une démarche proactive de gestion et de préservation de son patrimoine, contribuant ainsi à la continuité et la qualité du Service public de l'eau. ●



# Sécuriser l'alimentation en eau du quartier de La Défense

*Vue des canalisations en galerie de La Défense.*

Le site de La Défense (Hauts-de-Seine) concentre près de 16 km de canalisations d'eau potable du SEDIF, dont près de 8 km en galerie. Suite à différents épisodes de fuite, des travaux de renouvellement vont démarrer.

Les réseaux situés à La Défense sont des maillages importants pour le transport de l'eau potable. De nombreux usagers dépendent de ces canalisations de gros diamètre pour la distribution jusqu'à leur robinet. Ils sont également indispensables pour la défense incendie du quartier d'affaire.

**Afin de toujours davantage sécuriser l'approvisionnement**, surtout dans un secteur aussi stratégique,

le SEDIF a engagé depuis 10 ans un diagnostic complet de l'ensemble de ses canalisations en galerie. Cette étude a permis d'identifier 17 conduites prioritaires et de cibler 4 tronçons à renouveler sous maîtrise d'ouvrage publique.

Il est ainsi prévu de renouveler la totalité des biefs situés dans les galeries Bâche Carpeaux et Jean Moulin (respectivement 80 et 20 mètres linéaires de diamètre 400 m

et 200 mm). Les biefs des galeries Carpeaux et Villon seront eux partiellement renouvelés (respectivement 140 et 30 mètres linéaires de diamètre 400 mm et 200-300 mm).

**Les études ont nécessité de travailler sur des maquettes en 3D** afin de prendre en considération les contraintes d'accès au réseau de galeries, le cheminement complexe nécessitant parfois de passer des paliers de différents niveaux entre les galeries ainsi que la densité des réseaux existants.

Une procédure négociée a permis de sélectionner l'entreprise de travaux proposant l'offre la plus

adaptée aux conditions complexes d'intervention en galerie, tout en maîtrisant les coûts de l'opération à savoir la SADE pour un montant de 1,5 M€.

Les travaux démarrent en janvier pour une durée de 8 mois. Situés en espace confiné, ils nécessitent l'utilisation d'équipements de protection individuelle et une parfaite gestion des risques spécifiques. Les réseaux identifiés en phase étude comme corrodés seront renouvelés en acier revêtu et une protection extérieure des conduites sera mise en œuvre afin de les protéger des écoulements d'eau provenant de l'humidité présente en galerie, responsable de leur corrosion. ●



# *Le SEDIF* *adopte son* **Plan Climat** **Eau Énergie** **2030** *avec* *des ambitions* *et objectifs* *renforcés*

Réunis en Comité, les élus du SEDIF ont adopté le 19 décembre 2024 le Plan Climat Eau Énergie 2030. À la fois acteur et victime du changement climatique, comme toute organisation, le SEDIF se veut exemplaire et se dote d'objectifs ambitieux pour impulser la transition écologique dans ses activités et celles de ses partenaires.

Ce Plan constitue la feuille de route stratégique du Service public de l'eau à horizon 2030, afin d'amplifier ses actions en faveur de la transition écologique et de la préservation de la biodiversité, mais aussi d'adapter son activité aux conséquences du changement climatique. Il vise à définir :

- l'état des lieux environnemental du service de l'eau,
- les actions concrètes menées ces dernières années par le SEDIF pour réduire son impact sur l'environnement et sa consommation d'énergie,
- de nouveaux objectifs et les outils mobilisables pour les atteindre.

## **Optimiser la consommation énergétique et développer la production d'énergie renouvelable**

Le service de l'eau est un important consommateur d'énergie, et la consommation électrique de ses usines va augmenter avec l'installation de nouvelles filières membranaires. Le SEDIF et son délégataire Veolia vont mener des actions conjointes afin d'augmenter la performance du réseau et faire des économies d'énergie. Le délégataire, dans son nouveau contrat, s'engage ainsi à réduire sa consommation totale d'énergie de 7 %, sur la durée du contrat et à périmètre constant. Par ailleurs, le SEDIF s'engage à développer autant que possible l'énergie photovoltaïque et la récupération de chaleur sur ses sites, avec notamment un objectif de 3 MWC de puissance photovoltaïque installée d'ici 2030, soit la moitié du potentiel estimé en toiture.

## Réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'usage des ressources

Le SEDIF mobilise l'ensemble de ses parties prenantes afin de décarboner ses activités. Son délégataire s'est ainsi engagé à réduire l'empreinte de l'exploitation de 16 % en 10 ans, à périmètre constant. Le Syndicat souhaite également contribuer à décarboner l'écosystème des travaux publics en étant sélectif dans sa commande publique, et en généralisant des exigences et critères environnementaux sur les matériaux, le recyclage, le fret, etc.

## Préserver la ressource en eau et la biodiversité

Le SEDIF prévoit de lancer de nouveaux projets innovants et collaboratifs afin de renforcer son action en faveur de la préservation de la ressource en eau. Ces programmes viseront à la fois à protéger les ressources superficielles, avec le lancement en 2025 d'une étude générale sur les 3 bassins versants, et à partir de 2026 la mise en œuvre d'actions pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine, de la Marne et de l'Oise ; mais aussi la ressource souterraine avec la concrétisation de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pour rémunérer les services écosystémiques rendus par les agriculteurs et à terme, l'élargissement du dispositif au-delà de la vingtaine de communes du territoire pilote de Terre & Eau 2025.

Le SEDIF va également continuer à intensifier ses efforts pour préserver

la biodiversité, avec notamment 14 projets de végétalisation de toits et façades d'ici 2032, 1 200 arbres plantés d'ici 2030, et une désimperméabilisation nette de 20 000 m<sup>2</sup> (soit 3 % du foncier actuel).

## S'adapter au changement climatique et garantir l'accès à l'eau

Le service de l'eau est vulnérable aux aléas climatiques, en particulier aux inondations, ainsi qu'aux vagues de chaleur. Le SEDIF et son délégataire ont initié des mesures d'adaptation au changement climatique qui gagneront à être poursuivies et amplifiées pour améliorer sa résilience et celle du territoire. Au-delà de la réduction des îlots de chaleur, grâce à

la plantation des nouveaux arbres, 200 fontaines à eau seront installées sur le territoire d'ici 2030.

« Nous avons un impérieux devoir d'exemplarité face au dérèglement climatique de plus en plus visible chaque jour en France et partout dans le monde. Cette prise de conscience, le SEDIF l'a acquise depuis longtemps. Même si la production et la distribution de l'eau potable sont des activités peu polluantes – au contraire notre ressource c'est une eau

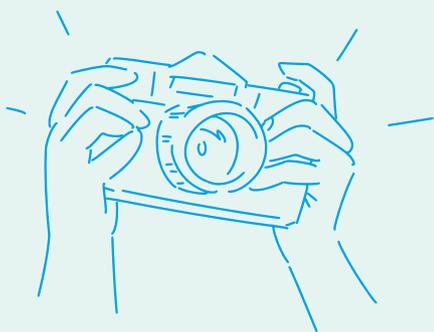
Le pilote d'installation des panneaux photovoltaïques à l'usine de Choisy-le-Roi.

locale qui ne produit pas de déchet plastique – nous évoluons dans un contexte où les activités humaines et leur développement doivent être menés sous le sceau de la transition écologique et énergétique » a expliqué André Santini, président du SEDIF. ●



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.planclimat-sedif.com](http://www.planclimat-sedif.com)

# Avec le SEDIF, on s'hydrate en évitant le plastique à usage unique !



Le dimanche 15 décembre dernier, le Syndicat des Eaux était partenaire de la Corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux, l'événement sportif et festif de la fin d'année en région parisienne. Plus de 12 000 coureurs ont participé aux différentes courses, dont le traditionnel 10 km des Pères et Mères Noël. Le Service public de l'eau participe annuellement à une trentaine d'événements sportifs sur son territoire dans une démarche zéro bouteille plastique à usage unique à l'occasion des ravitaillements pour dire « Oui à l'eau du robinet ! ».

Le SEDIF prend sa part à une démarche environnementale concrète et très appréciée des participants pour limiter les déchets sur les courses.

« Nous avons la chance en Île-de-France et notamment à Issy-les-Moulineaux et sur Grand Paris Seine Ouest (GPSO), grâce au SEDIF, d'avoir une eau potable de grande qualité, produite localement à l'usine de production de Choisy-le-Roi, et sans déchet plastique. En participant à des grands événements, nous souhaitons nous rapprocher des habitants et nous engager pour promouvoir l'eau du robinet comme eau de boisson au quotidien, y compris pour le public sportif ! » a rappelé André Santini, président du SEDIF.





Richard Dell'Agnola,  
vice-président  
du SEDIF, lors du  
déplacement à  
Madagascar.



Crédit: DR

# Solidarité Eau :

## Madagascar, terre de contrastes

**En septembre 2024, une délégation du Syndicat des Eaux d'Île-de-France conduite par Richard Dell'Agnola, vice-président en charge des Relations internationales et de la Solidarité s'est rendue à Madagascar où le Syndicat cofinance des projets d'accès à l'eau potable, notamment sur l'île Sainte-Marie où les pluies sont abondantes et la région sud-ouest où elles sont rares.**

**E**n 2008, le cyclone Ivan s'abat sur l'île Sainte-Marie, balaie les arbres et détruit 90 % des infrastructures. Le barrage de Samanohoro, lui, résiste aux pluies torrentielles. Pourtant, l'année suivante, à l'étiage, il est vide. Le manque d'eau potable se fait sentir. Pour pallier à cette situation, une seconde station de potabilisation est construite avec

l'aide du SEDIF. Inaugurée il y a 10 ans, elle est depuis exploitée sans discontinuer.

Depuis cette date, le Service public de l'eau poursuit son action. Il a cofinancé la construction de quatre adductions villageoises desservant 5 000 habitants. Celles d'Iftotra et d'Agnafiaify ont été inaugurées lors du déplacement. Disposant d'une équipe basée sur l'île, l'association Gret a conduit les deux opérations pour lesquelles le SEDIF lui a attribué un montant total d'un million d'euros.

Sur une autre partie de Madagascar, le SEDIF a contribué pour 2,4 millions d'euros en 15 ans à la construction de 6 systèmes d'eau potable et la réhabilitation de 6 autres.

Actuellement, l'ONG Experts-Solidaires fait construire 2 systèmes d'adduction d'eau potable solaires dans les chefs-lieux communaux d'Andranovory et d'Androhinaly où les forages sont particulièrement profonds (respectivement 250 mètres et 180 mètres) et les champs solaires relativement puissants. Ces chantiers, qui concernent là encore des milliers d'habitants suivent leurs cours et feront l'objet d'un prochain déplacement en 2025. ●

  
**Le chiffre-clé**

Réunis en Comité syndical le 19 décembre dernier, les élus du SEDIF ont décidé d'accorder, à l'unanimité, **une aide de 100 000 €** pour les sinistrés de Mayotte.

## Thomas Martin, responsable du service Études et Filières haute performance

Le service de Thomas intervient aussi bien dans les opérations de travaux réalisées sous maîtrise d'ouvrage publique avec la réalisation d'études de faisabilité que dans le contrôle du délégataire, avec le suivi de la mise en œuvre des filières membranaires haute performance sur nos trois usines de production.

“ Explique-nous tes missions principales  
Dans le cadre de l'entretien de son outil industriel, le SEDIF réalise continuellement des travaux de maintien en bon état de l'ensemble de son patrimoine. Avant chaque programme de travaux, une étude de faisabilité est menée. Son but est de définir le périmètre de l'intervention (bâtiments concernés, équipements à remplacer, optimisations à apporter...), le planning prévisionnel ainsi que le budget associé. Cette phase d'étude dure environ 20 mois. Aujourd'hui, 15 opérations sont au stade de l'étude de faisabilité.

### « Filières haute performance », tu peux détailler ?

Cette appellation désigne le nouveau procédé de traitement membranaire hybride avec deux technologies : la nanofiltration et l'osmose inverse basse pression. Ces membranes permettent de retenir les polluants tout en évitant de reminéraliser l'eau mise en distribution. Il est prévu que l'intégralité de l'eau potable produite par le SEDIF bénéficie de ce traitement.

### Un projet pionnier stimulant au quotidien

Les enjeux sont importants, tant en termes d'investissement – 1 milliard d'euros – et de calendrier (mise en service en 2032) que d'attentes des usagers du service public de l'eau en Île-de-France. Les technologies déployées seront une première en France à une échelle aussi importante (capacité de production de 975 millions de litres d'eau membrannée chaque jour). La diversité des métiers impliqués dans ce projet est une source continue d'enrichissement intellectuel (services de l'État, entreprises de travaux, bureaux d'études, conseils juridiques...). ”



**En 2025,**  
votre Service public pour une eau  
de qualité au quotidien devient :

*l'eau*

**D'ILE-DE-FRANCE**

Source de confiance



[leaudiledefrance.fr](https://leaudiledefrance.fr)

LA MARQUE DU



**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU